

ANNEXE – FRAIS LIÉS AUX SERVICES D'INVESTISSEMENT

Société Générale a rédigé une annexe à la Brochure tarifaire pour détailler les coûts liés aux services d'investissement qu'elle fournit et ceux des relatifs à la gestion et la tenue des comptes de titres ordinaires. Cette annexe complète, sans s'y substituer, la brochure tarifaire en vigueur afin de vous fournir une information toujours plus transparente et précise.

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Ainsi lorsque la TVA est due, s'ajoute au montant des commissions fixes ou proportionnelles exprimées HT, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

LES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES
► LES ORDRES DE BOURSE SUR TITRES NEGOCIABLES EN EURO SUR EURONEXT PARIS, AMSTERDAM ET BRUXELLES

Tout ordre annulé ou transmis non exécuté n'est pas facturé.

ORDRES SUR ACTIONS ET TITRES ASSIMILES PASSES SUR INTERNET
➔ Ordres au comptant

	Tarif
Commission proportionnelle :	
• Ordre inférieur ou égal à 8 000 euros	0,45 %
• Ordre de plus de 8 000 euros et jusqu'à 15 000 euros compris	0,37 %
• Ordre strictement supérieur à 15 000 euros	0,29 %
Commission fixe	GRATUIT
Minimum de perception	7,44 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	9,00 €	0,45 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

A noter que :

- Dans le cas de petits ordres de vente ou d'achat de droits, les frais sont plafonnés à la moitié du montant brut de la négociation.
- Les ordres passés sur « Internet » sont les ordres passés via les services de Banque à Distance (Progiance Net / Sogecash Net) et les Services Mobiles.
- Le cas échéant, une taxe sur les transactions financières (ou taxe locale) peut être appliquée à ces ordres. Dans ce cas, Société Générale agit en tant que collecteur de la taxe pour le compte des administrations locales. Elle n'est pas le bénéficiaire de cette taxe.

Le + Société Générale : Vous bénéficiez d'une tarification avantageuse pour vos ordres traités en banque à distance.

➔ Ordres au SRD (exclusivement sur Euronext Paris)

	Achat	Vente
Commission supplémentaire de Règlement Différé (CRD)	0,0233 % ¹	GRATUIT

¹ - taux appliqué chaque jour, par valeur, au solde des positions espèces (achats – ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat au SRD, sur internet, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) : <i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	27,32 € 9,32 €	0,68 % 0,233 %
Vous passez un ordre de vente au SRD, sur internet, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) : <i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	18,00 € 0,00 €	0,45 % 0,00 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

A noter que :

- Toutes les valeurs ne sont pas éligibles au Service de Règlement différé.

ORDRES DE BOURSE PASSE PAR VOTRE AGENCE

➔ Ordres au comptant

	Tarif
Commission proportionnelle : • Ordre inférieur ou égal à 8 000 euros • Ordre de plus de 8 000 euros et jusqu'à 15 000 euros compris • Ordre strictement supérieur à 15 000 euros	1,17 % 1,00 % 0,83 %
Commission fixe	3,76 €
Minimum de perception	12,96 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	27,16 €	1,36 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

A noter que :

- Dans le cas de petits ordres de vente ou d'achat de droits, les frais sont plafonnés à la moitié du montant brut de la négociation.

➔ Ordres au SRD (exclusivement sur Euronext Paris)

	Achat	Vente
Commission supplémentaire de Règlement Différé (CRD), par jour	0,0233 %	GRATUIT

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat au SRD, en agence, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) : <i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	59,88 € 9,32 €	1,50 % 0,233 %
Vous passez un ordre de vente au SRD, en agence, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) : <i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	50,56 € 0,00 €	1,26 % 0,00 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

PROROGATION D'UN ORDRE PASSE AU SERVICE DE REGLEMENT DIFFERE (PAR INTERNET OU EN AGENCE)

Sens de l'ordre	Commission proportionnelle	Commission fixe	Minimum de perception
Achat	0,37 %	3,75 €	12,50 €
Vente	0,25 %	3,75 €	12,50 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous prorogez un ordre d'achat portant sur 200 actions au prix de 20 euros, soit un total de 4 000 euros :	18,55 €	0,46 %
Vous prorogez un ordre de vente portant sur 200 actions au prix de 20 euros, soit un total de 4 000 euros :	13,75 €	0,34 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

► **LES ORDRES DE BOURSE SUR TITRES NEGOCIABLES EN EURO SUR LES AUTRES MARCHES OU EN DEVISES ETRANGERES**

ORDRE SUR ACTIONS PASSE PAR INTERNET :

ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI, CANADA, ITALIE, SUISSE, USA (NYSE ET NASDAQ). LISTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUER.

	Tarif
Commission proportionnelle	0,46 %
Commission fixe	33,44 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	42,64 €	2,13 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

ORDRE SUR ACTIONS PASSE PAR VOTRE AGENCE :

➔ **Principaux pays de la zone EURO, Royaume-Uni, Suisse, USA, Canada :**

Par principaux pays de la zone euro, il faut entendre : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg et Portugal.

	Tarif
Commission proportionnelle	1,38 %
Commission fixe	50,17 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	77,77 €	3,89 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

➔ **Autres pays**

	Tarif
Commission proportionnelle	NOUS CONSULTER.
Commission fixe	

CONSERVATION ET GESTION

► **DROITS DE GARDE | SOUMIS A TVA**

TITRES :

	Tarif
Actions et emprunts Société Générale, OPC gérés par SOCIETE GENERALE GESTION et certains OPC gérés par AMUNDI ou LYXOR.	GRATUIT
Titres des valeurs privatisées.	GRATUIT PENDANT 18 MOIS
Pour les autres titres :	
- Commission proportionnelle :	
▪ Tranche de capitaux inférieure ou égale à 50 000 €	0,21 %
▪ Tranche de capitaux de plus de 50 000 € et jusqu'à 150 000€ compris	0,17 %
▪ Tranche de capitaux au-delà de 150 000€	0,08 %
- Commission fixe (par ligne de titres)	3,75 €
- Minimum de perception (par compte)	20,83 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/valorisation 31/12)
Vous détenez un compte de titres valorisé à 20 000 € au 31/12, composé de 20 lignes de titres distinctes. Au titre des droits de garde de ces valeurs, vous acquitterez :	117,00 €	0,59 %

LES SERVICES SPECIFIQUES

► SOUSCRIPTION D'OPC

	Tarif
Frais forfaitaires de souscription d'OPC gérés par SOCIETE GENERALE GESTION et pour certains OPC gérés par Amundi ou Lyxor	GRATUIT
Frais forfaitaires de souscription des autres OPC (ces frais s'ajoutent au prix de souscription)	26,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat portant sur 100 parts d'un OPC géré par SOCIETE GENERALE GESTION dont la valeur liquidative est de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	Gratuit	0,00 %
Vous passez un ordre d'achat portant sur 100 parts d'un OPC géré par une société de gestion externe dont la valeur liquidative est de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	26,00 €	1,30 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi (par exemple : les droits d'entrée acquittés).</i>		

Le + Société Générale : Vous bénéficiez d'une tarification avantageuse sur les OPC gérés par SOCIETE GENERALE GESTION et certains OPC AMUNDI et LYXOR. Découvrez toute notre gamme en agence ou sur societegenerale.fr

► FRAIS DE VIREMENTS DE TITRES DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT (PAR LIGNE) | SOUMIS A TVA

	Tarif
- Titres conservés en France, Belgique ou Pays-Bas, TVA applicable,	4,16 €
- Titres conservés hors de France, Belgique et Pays-Bas, TVA applicable,	41,67 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous transférez une ligne de titres de 20 000 euros (titres conservés en France), vous acquitterez :	4,16 € HT 5,00 € TTC	0,0208 % HT 0,025 %
Vous transférez une ligne de titres de 20 000 euros (titres conservés hors France, Pays-Bas et Belgique), vous acquitterez :	41,67 € HT 50,00 € TTC	0,208 % HT 0,25 %

► OPERATIONS SUR TITRES (OST)

	Tarif
En cas de négociation de droits, bons ou de rompus, à l'initiative du client ou par le Conservateur suite à la réponse du client à l'OST, la négociation donne lieu à la tarification habituelle :	VOIR TRANSACTIONS SUR VALEURS MOBILIERES.
- Pour les ordres sur Bourse Euronext, - Pour les ordres sur Bourse Etranger.	

RETROCESSIONS

Société Générale peut bénéficier de rétrocessions de la part de concepteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

Ces rémunérations peuvent indifféremment prendre la forme de :

- Rétrocessions monétaires (incitations monétaires). Lorsqu'elles existent, une information plus détaillée est fournie par ailleurs.
- Rétrocessions non monétaires (incitations non monétaires) qui peuvent prendre la forme de prestations d'accompagnement et d'assistance dans l'animation ou la formation de la force de vente, de séminaires et conventions, de mise à disposition de ressources, d'outils et/ou de supports destinés à promouvoir les ventes, à informer les collaborateurs de la Banque ou sa clientèle.